



CONSOMMATION

CONTEXTE

Décideurs politiques et chercheurs ont nourri des espoirs et éprouvé des craintes à propos des effets potentiels de la dévaluation du franc CFA de 1994 sur la consommation alimentaire:

- (1) Espoir que la montée des prix des produits alimentaires importés qui s'en suivrait réduirait les importations alimentaires de riz, de blé et d'autres produits comme le lait en boîte et l'huile végétale.
- (2) Espoir aussi que la baisse des prix relatifs des produits locaux entraînerait une hausse de leur consommation, notamment pour le maïs cultivé dans les zones agroclimatiques favorables, les légumes et le riz local des périmètres irrigués du Sahel, les huiles et le lait frais.
- (3) Et pourtant crainte:
 - (a) - que les pauvres pourraient être très touchés par l'inflation des prix alimentaires, spécialement par la chute de leur consommation déjà faible de protéines et de vitamine A;
 - (b) - qu'il serait très difficile aux consommateurs de réduire leur demande de riz (le principal produit alimentaire de commodité des travailleurs urbains);
 - (c) - que la montée des prix des biens échangeables, particulièrement ceux des aliments consommés dans les villes, y entraînerait des soulèvements populaires.

Cette recherche fournit des éléments empiriques basés sur des enquêtes menées 2 à 3 années après la dévaluation, permettant de tester ces espoirs et ces craintes.

Comme des recherches antérieures ont établi que la grande majorité des produits importés en Afrique de l'Ouest sont consommés dans les villes, nous avons basé nos enquêtes sur celles-ci et nous sommes posé trois questions:

- (1) Comment les effets de la dévaluation ont-ils différé selon les principaux groupes de produits alimentaires?
- (2) Y a-t-il eu un effet différencié de la dévaluation sur la consommation des couches les plus pauvres par rapport à celle des plus riches?

- (3) Quelles implications pour les politiques et la recherche peut-on tirer des résultats obtenus?

Méthodes

Cette recherche comporte quatre études de cas:

- (1) L'étude urbaine au Burkina Faso faite par Kimseyinga Savadogo et Harounan Kazianga de l'Université de Ouagadougou a porté sur un échantillon de 350 ménages répartis entre la capitale Ouagadougou, une grande ville secondaire Bobo Dioulasso et un centre semi-urbain Ouahigouya. Les enquêtes y ont été menées en 1997 avec un rappel remontant jusqu'en 1993.
- (2) L'étude urbaine réalisée en Côte d'Ivoire par Francis Akindès de l'Université de Bouaké et de l'ORSTOM, a couvert un échantillon de 240 ménages entre la capitale Abidjan et une grande ville secondaire Bouaké. Trois enquêtes y ont été faites, la première aussitôt après la dévaluation en 1994, la seconde en 1995 et la troisième en 1997. Une enquête qualitative y a été ajoutée.
- (3) L'étude au Mali faite par feu Kassim Singaré de IPR, Bino Témé et Ousmane Sanogo de l'IER a concerné un échantillon de 110 ménages dans la capitale Bamako. Les enquêtes ont eu lieu en Mars-Avril 1996 avec un rappel jusqu'en 1993. Deux autres enquêtes sur le secteur informel des restaurants (effectuées par des étudiants Maliens en année de thèse) ont servi de supplément aux enquêtes quantitatives.
- (4) L'étude au Sénégal faite par Bocar Diagana de l'ISRA et de MSU, a porté sur un échantillon de 80 ménages répartis entre une grande ville secondaire, Kaolack et une moins grande, Tambacounda. Les enquêtes ont eu lieu en Mai-Juin 1996 avec un rappel jusqu'en 1993.

Ces sites ont été choisis car les collaborateurs de l'INSAH impliqués dans ce projet de recherche soit y avaient déjà mené des enquêtes avant la dévaluation, disposant ainsi d'une base de données comparative, soit avaient accès aux résultats de ces enquêtes. En général, le rappel de consommation dans la période pré-dévaluation, fait lors de ces enquêtes, a coïncidé avec les résultats des enquêtes d'avant dévaluation.

Le timing des enquêtes (2-3 ans après la dévaluation) a été guidé par le désir d'éviter les réactions à court terme très éphémères (en fait, ces effets ont été documentés par l'étude ivoirienne avec trois brefs passages après la dévaluation en 1994, 1995 et 1997). Un problème avec cette approche est que la période de rappel devient alors anormalement longue; c'est pourquoi nous avons choisi les sites où des enquêtes comparables pré-dévaluation existent et peuvent servir de base de référence. Evidemment, cela veut aussi dire que nos résultats ont un caractère purement indicatif de la direction et de l'ampleur des changements intervenus dans la consommation et ne sauraient être pris comme des estimations précises.

Résultats

Dans la discussion qui suit, les termes "pauvres" et "riches" se réfèrent respectivement aux couches des plus bas et des plus hauts revenus.

Produits Alimentaires de Base

(1) **La consommation totale céréalière a eu tendance à décliner** : trois des quatre études montrent une baisse allant de modérée au Sénégal à très prononcée au Burkina Faso. Par exemple, au Burkina la consommation de céréales a chuté de 259 kg par équivalent adulte (EA) et par an à 187, soit une baisse de 28% en termes réels. C'est seulement au Mali qu'il y a eu une faible augmentation dans la consommation de céréales par EA. **Les baisses les plus fortes ont été observées chez les pauvres.**

(2.a) **Dans trois des quatre études de cas, la consommation de riz (constituant presque la moitié de celle des céréales) s'est maintenue malgré la dévaluation**, confirmant les craintes de l'extrême difficulté d'extirper cette "habitude persistante du riz importé". **Les résultats n'ont pas beaucoup varié entre les riches et les pauvres.**

La persistance de la consommation de riz est due apparemment au fait que: (a) les céréales traditionnelles locales ne sont pas encore devenues suffisamment attrayantes du point de vue de leur coût de transformation et de préparation; (b) dans les trois années qui ont suivi la dévaluation, le prix du riz importé (relatif à celui des céréales locales) n'a pas augmenté de manière aussi importante qu'anticipée au moment de la dévaluation. Ces points sont discutés de façon plus détaillée, cas par cas, ci-dessous.

(2.b) **D'après ces enquêtes, le transfert vers le riz local a été relativement modeste en milieu urbain.** Ce résultat ne coïncide pas avec les données agrégées de la FAO, suggérant qu'une partie de ce transfert vers le riz local a fait l'objet de "fuites" via des exportations informelles vers d'autres pays; autre possibilité, ce décalage peut refléter des problèmes de données qu'il faut résoudre. Une troisième explication est que la consommation rurale du riz a augmenté et/ou les stocks ruraux ont été reconstitués. Il existe une forte évidence empirique suggérant que la dévaluation a augmenté les revenus de certains producteurs ruraux de biens échangeables tels que le bétail, le riz et le coton et que ceux-ci y ont réagi en augmentant leur consommation de riz qui, dans la plupart

des zones rurales (en dehors du Sénégal), reste encore un produit de luxe.

(2.c) **C'est seulement au Burkina Faso que les enquêtes ont montré une baisse substantielle de la consommation totale de riz** (le niveau de 1996 est la moitié de celui de 1993). Néanmoins, la part du riz dans le budget alimentaire s'est maintenue; ceci a été accompagné par une baisse substantielle de la consommation totale de céréales; ainsi la baisse de la consommation du riz semble être plus liée à l'appauvrissement des populations qu'à un changement de préférences¹.

(2.d) **En milieu urbain malien, les enquêtes montrent une augmentation de la consommation du riz importé de 12 kg/EA/an et du riz local de 24 kg (augmentant le total consommé de 72 à 108).** Selon les enquêtes, la plupart de cette augmentation de la consommation du riz importé a eu lieu au niveau du tercile de revenu le plus pauvre et inversement pour le riz local dont l'augmentation a été observée au niveau du tercile le plus riche.

On peut avancer plusieurs raisons probables de la (modeste) augmentation du riz importé chez les pauvres urbains du Mali:

(a) les prix du riz étaient plus bas que ceux que le taux de la dévaluation aurait impliqué, à cause de la baisse par le gouvernement des taxes sur le riz quand l'offre domestique était faible;

(b) les pauvres étaient attirés par le riz importé d'Asie moins cher mais de moindre qualité.

En plus, le transfert vers le riz local observé chez les riches au Mali peut s'expliquer par plusieurs facteurs: (a) la réponse de l'offre par les producteurs maliens a rendu le riz domestique plus accessible sur les marchés locaux; (b) les consommateurs ont développé un goût pour ce riz de meilleure qualité.

¹ La baisse observée au niveau des ménages enquêtés n'est pas reflétée dans les données agrégées (de la base de données électronique de la FAO), qui montrent un maintien de la consommation (par «disparition») nationale annuelle de riz autour de 120 000 tonnes, de 1991 à 1996. Pourtant, la part du riz importé a baissé de 75% en 1991-93 dans la consommation nationale de riz à 62% en 1994-96. Cette différence entre les données nationales et celles de l'étude urbaine peut impliquer que le riz local a été consommé dans les zones rurales ou a emprunté des circuits informels d'exportation.

² De nouveau, il semble y avoir une différence avec les statistiques agrégées - celles de la FAO montrent une part presque stable du riz importé dans le total à environ 10% chaque année, de 1990 à 1996 (avec une exception en 1994 avec une très faible part et en 1991, avec une très forte part, cette dernière due au fait que le Gouvernement de transition avait encouragé les importations de riz par des taux de taxes plus faibles pour amasser des recettes fiscales tant nécessaires.

³ Pourtant, les statistiques de la FAO indiquent une baisse de la part moyenne du riz importé dans le total de 46% en 1991-1993 à 35% en 1994-1996 - donc un transfert vers le riz local au niveau national, comme entendu. Ceci suggère, comme dans le cas burkinabé, que le transfert vers le riz local ne s'est pas opéré dans les principales zones urbaines.

(2.e) **En Côte d'Ivoire, la consommation s'est maintenue entre 1995 et 1997** (à un niveau similaire à celui d'avant dévaluation); les enquêtes ne montrent presque aucun changement du point de vue qualité de riz au niveau des ménages enquêtés.

(2.f) **En milieu urbain Sénégalais où presque tout le riz consommé est d'origine importée, la consommation de riz n'a pas beaucoup changé - baissant de 110 à 100 kg/EA/an, soit 9%.** Comme dans le cas du Mali, le prix relatif riz/mil a augmenté au lendemain de la dévaluation, mais est ensuite revenu au niveau du ratio pré-dévaluation en 1997, une année après les enquêtes urbaines.

(3) **La consommation de blé a chuté de façon substantielle après la dévaluation dans chaque étude de cas.** Le pain de blé et les pâtes alimentaires (nouilles) étaient des produits importés de luxe (contrairement au riz) avant la dévaluation; ainsi, ce changement a principalement affecté les couches à hauts revenus.

(4.a) **En gros, les céréales traditionnelles locales (maïs, mil, sorgho) ont eu de faibles ou très modestes gains dans les régimes alimentaires urbains suite à la dévaluation.**

(4.b) **Peut être le principal cas de réussite de cette dévaluation en termes de consommation a été que les consommateurs urbains ont eu tendance à changer du riz au maïs au Burkina.** La consommation de maïs a augmenté de 30% contre seulement 15% pour le mil/sorgho. Ceci était particulièrement désirable, étant donné que le maïs offre de bonnes perspectives de production au Sahel (dans les zones agroclimatiques favorables). Toutefois, cette exception aux résultats peu reluisants pour les céréales en général et le maïs en particulier est survenue uniquement au Burkina Faso. Le "pourquoi" de ceci commande des investigations plus approfondies.

(4.c) **Concernant le mil/sorgho, il y a peu d'évidence empirique indiquant que les consommateurs ont augmenté leur consommation de ces céréales suite à la dévaluation.** Les exceptions ont été localisées et le tableau global ambigu. Par exemple, au Sénégal, les consommateurs de Tambacounda sont passés du maïs au sorgho et ceux de Kaolack ont diminué leur consommation de mil (tout en maintenant dans les deux villes leur consommation de riz importé). A Bamako au Mali, il y a eu un léger transfert du maïs et du sorgho vers le riz (importé et local).

En partie, l'absence de transfert du riz vers le mil et le sorgho est reflétée par la variation des prix relatifs entre ces céréales plus faible que celle espérée par les décideurs au moment de la dévaluation.

(5) **Le fonio, spéculation locale, a eu des gains dans quelques cas** tels que celui des riches consommateurs urbains du Mali. Ceci peut annoncer de possibles gains futurs pour le fonio mais devra faire l'objet de recherches plus poussées.

(6) **La consommation de tubercules et de plantain n'a pas beaucoup bénéficié de la dévaluation, contrairement aux attentes.** Ceci constituait une question importante en Côte d'Ivoire, le seul cas d'étude où le manioc, l'igname et

le plantain constituent les produits de base du régime alimentaire (constituant environ 20% du budget alimentaire). Comme pour le riz, les consommateurs ont eu tendance à augmenter les dépenses sur ces produits au même rythme que l'inflation, défendant ainsi leur niveau de consommation.

Autres Produits Alimentaires

(1) **La plupart des études (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) font état d'un phénomène préoccupant de réduction de la qualité du régime alimentaire qui a particulièrement affecté les pauvres.** Ce phénomène est illustré par une défense des produits de base par la réduction de

(a) la consommation globale de viande et poisson, sans une hausse concomitante des légumineuses pouvant compenser la perte protéinique,

(b) celle des huiles et beurre et (c) du budget alloué aux légumes et fruits.

Ceci suggère que les stratégies mises en oeuvre par les pauvres pour défendre leur consommation calorique en face de la hausse des prix alimentaires ont entraîné des pertes en protéines, lipides et en vitamines dans leur régime alimentaire. Des recherches antérieures à la dévaluation avaient établi que les pauvres de l'Afrique de l'Ouest figuraient déjà parmi ceux qui souffraient le plus d'une déficience en ces éléments de diversification.

(2) Alors que la diversité du régime alimentaire de la famille se réduisait, certains membres des ménages urbains (tels que les chefs de ménage) **ont eu de plus en plus recours au secteur informel des restaurants** pour regagner cette diversité sur une base individuelle. Toutes les études (sauf celle du Sénégal) ont mis en exergue ce type de réaction "individualisée". Le cas ivoirien a montré cependant que ceci est une manifestation à court terme 'une tendance à long terme au développement de la fréquentation du secteur informel des restaurants dans les habitudes alimentaires urbaines en Afrique Occidentale. Cette tendance est stimulée par les changements dans la structure de l'emploi, par l'entrée marquée des femmes dans les lieux de travail en dehors du foyer familial et par le même besoin d'aliments de commodité qui a pendant longtemps catalysé la demande de riz.

(3) **La consommation de viande a chuté de manière prononcée dans toutes les études de cas — et cette chute a été particulièrement importante chez les pauvres.** La dévaluation a entraîné une hausse sensible des prix de la viande, due en partie au fait que le cheptel bovin au Sahel est devenu plus compétitif sur les marchés côtiers par rapport aux importations de viande de boeuf de l'Europe. (Voir la synthèse de Mbaye Yade sur l'impact de la dévaluation sur la filière élevage/viande). Par exemple, la consommation de viande de boeuf est tombée de 18 à 15 kg/EA/an parmi les pauvres d'Abidjan (mais celle des riches est restée stable autour de 22 kg). Au Sénégal, la consommation de viande (boeuf et petits ruminants) a baissé de 16 à 8 kg/EA/an (soit une baisse de 50%) -- et celle des pauvres s'est réduite de 6 à 2kg (une baisse de 66%) et celle des riches de 33 à 20kg (soit 40%).

(4) **Les consommateurs ont compensé (parfois partiellement) la baisse de la consommation de viande par un transfert vers le poisson transformé (par opposition au poisson frais).** Le poisson transformé est moins cher que la viande et le poisson fumé ou sec est préparé à partir des espèces moins côtées de poisson. Par exemple, les consommateurs maliens ont maintenu leur niveau total de consommation de viande et poisson (à 30 kg/AE/an), mais ont changé le contenu du panier modérément de la viande vers le poisson transformé. Il est à noter que les importations de poisson frais et de poisson congelé ont fortement baissé en Côte d'Ivoire, reflétant des prix en francs CFA plus élevés après la dévaluation.

(5) **Le lait en boîte (produit d'importation) a presque disparu** du régime alimentaire dans tous les cas étudiés suite à la dévaluation. **Cependant, un transfert vers le lait frais local ou vers les produits laitiers transformés n'est pas supporté par les résultats des enquêtes. Ceci est troublant car on ne semble pas discerner une substitution adéquate au profit des produits laitiers locaux après la forte baisse du lait importé.**

La seule exception à ce dernier point et, peut être, une indication d'un potentiel futur pour le lait frais local, est observée chez les pauvres de Tambacounda au Sénégal. Toutefois, l'importance de ce résultat doit être relativisée car la consommation de lait frais dans cette zone est saisonnière, pas trop importante et surtout confinée à certains groupes ethniques.

(6) **Il a été aussi observé une baisse de la consommation d'huile végétale importée et une augmentation ou un maintien de celle des huiles et beurre d'origine locale.** Le cas d'augmentation du beurre et des huiles locales a eu lieu au Mali avec le beurre de karité. Le cas de maintien provient de la Côte d'Ivoire pour l'huile de palme et la pâte d'arachide, mais la consommation totale d'huile et de beurre s'est réduite à cause de la baisse de celle de l'huile végétale importée.

(7) **Plusieurs études de cas ont montré un déclin de la consommation et de la part des légumes dans le budget alimentaire:** au Sénégal, un faible déclin, en Côte d'Ivoire et au Mali, un déclin surtout chez les pauvres. L'étude ivoirienne a quantifié l'impact réel de cette baisse allant de 24 kg/EA/an à Abidjan à seulement 19 en 1997 et de 29 à 25 à Bouaké. Dans la partie qualitative de cette étude, les consommateurs ont révélé avoir réduit la diversité et la quantité des condiments dans les sauces pour défendre le niveau des produits de base. En plus, plusieurs études de cas montrent qu'il y a eu une forte réduction de la diversité des légumes consommés, donc de la variété de vitamines (découlant de la baisse de la consommation des produits les plus chers comme l'aubergine, la pomme de terre et la carotte).

Conclusions

(1) Un résultat très préoccupant pour les décideurs politiques est que la consommation alimentaire du tiers le plus pauvre des populations urbaines a souffert de deux manières des hausses de prix alimentaires ayant suivi la dévaluation du franc CFA:

- la consommation de céréales, donc de calories a baissé, même si c'est de façon modérée

- la diversité nutritionnelle du régime alimentaire sous forme de protéines, lipides et de vitamines a décliné encore plus pour défendre la consommation calorique.

Ceci suggère que les résultats de ces études de consommation ont imprimé un nouvel élan d'urgence à l'agenda de lutte pour l'allégement de la pauvreté.

(2) Que le riz ait défendu sa position dans le régime alimentaire des zones urbaines côtières et du Sahel, que les céréales traditionnelles aient eu des performances peu reluisantes après la dévaluation prouve que cette dernière a été loin de constituer la panacée pour diminuer l'attrait persistant du riz importé et résoudre le problème concomitant de déficit commercial. Les recherches sur les politiques d'avant dévaluation avaient exprimé la crainte que la hausse du prix du riz, que ce soit par la protection ou la dévaluation, ne permettrait probablement pas de réduire la consommation du riz importé.

Cette crainte a été confirmée par la plupart des études présentées ici. Il semble que les consommateurs ont défendu leur consommation de riz pour plusieurs raisons:

- le riz est attrayant pour les consommateurs urbains de l'Afrique de l'Ouest en raison de sa commodité, notamment sa rapidité de transformation et de préparation. Ces propriétés sont recherchées par les familles urbaines dont la structure de l'emploi les pousse à recourir aux "fast food" — comme d'ailleurs dans la plupart des grands centres urbains du monde. Les filières des céréales traditionnelles n'ont pas encore permis de satisfaire ce besoin;
- les prix relatifs du riz (par rapport à ceux des autres céréales) ont augmenté aussitôt après la dévaluation, mais ont ensuite suivi une trajectoire descendante en raison de la montée des cours des céréales traditionnelles. Cette dernière s'est produite, d'une part, à cause des augmentations substantielles (contre toute attente) dans l'échangeabilité de ces céréales au niveau intra-régional et, d'autre part, en raison du caractère limité à court terme de la réponse de l'offre de ces céréales.

Cela signifie

- **que le débat sur le devenir des céréales en Afrique de l'Ouest doit être réouvert et recentré sur les aspects économiques et technologiques de la transformation des céréales locales.**
- **qu'une plus grande attention doit être accordée à la capacité des producteurs de céréales traditionnelles et de riz local à répondre aux incitations.**

(3) **Le tableau de consommation dépeint par ces recherches n'a cependant pas été totalement sombre. Des espoirs sont permis par les transferts significatifs observés au détriment des produits importés et parfois au profit des produits locaux comme :**

- le transfert partiel du riz vers le maïs au Burkina Faso
- la hausse plus forte pour le riz local que pour le riz importé au Mali
- le transfert de l'huile végétale importée vers les corps gras d'origine locale au Mali et en Côte d'Ivoire
- un abandon presque généralisé du lait importé en boîte mais pas encore suivi d'un transfert significatif vers le lait frais local
- un transfert du poisson importé frais ou congelé vers le poisson transformé en Côte d'Ivoire

Cependant, ces transferts ont été souvent partiels ou, parfois, des produits devenus trop chers ont été abandonnés sans être remplacés par des substituts moins chers pour maintenir la quantité et la qualité nutritionnelle (comme dans le cas illustratif du lait frais mentionné ci-dessus). Ainsi, il est important de noter là où ces transferts ont eu lieu et d'**effectuer des études filière pour identifier et localiser les goulots d'étranglement à l'accès du consommateur à ces produits et à l'offre des producteurs — et de trouver les voies et moyens de les réduire.**

- (4) **Le secteur informel des restaurants** est important pour assurer la diversité alimentaire en temps de crise économique, pour l'emploi et l'expérimentation de nouvelles formes des produits locaux et mérite, à ce titre, plus d'attention de la part des décideurs politiques et des chercheurs.